

fendre avec assez de courage si leur existence était menacée.

Ce courage des canadiens-français, des catholiques, nos frères, le déploient présentement dans une province sœur de la nôtre. Ils avaient autrefois leurs écoles, nos frères du Manitoba, et cossaints en leur droit garanti par la Constitution, ils ne pensaient même pas qu'un jour viendrait où on les dépoillerait misérablement. Ce jour est venu. Leur droit reste, mais de fait à la place de leurs écoles françaises et catholiques, l'Etat ne veut plus reconnaître que des écoles anglaises et protestantes. Ils sont taxés pour ces dernières dont ils ne peuvent en conscience se servir, et comme les enfants ne peuvent rester sans écoles, force est à ces malheureux catholiques d'en ouvrir encore à leurs frais. La population catholique de Manitoba est pauvre et l'on comprend les sacrifices qu'elle est obligée de s'imposer pour soutenir ses écoles en les payant deux fois. Pour aider ses diocésains, Sa Grandeur Mgr Langevin a déjà même vendu ses objets les plus précieux.

Ce courage des canadiens de là-bas est beau, il est touchant. On reconnaît bien dans la générosité et la vaillante attitude de Sa Grandeur Mgr Langevin l'un des glorieux évêques qui ont fait et conservent grande notre nation, et dans le peuple qu'il gouverne, une portion du peuple canadien qui a appris à se sacrifier pour une bonne cause parcequ'il a été formé par l'Eglise. Leur vaillance mérite notre admiration la plus sincère. Sans doute, si nous étions dans les mêmes circonstances, nous ferions comme eux, mais il n'en est pas moins beau de voir des frères de là-bas, montrer ce courage que nous n'avons pas à exercer,